

PENDULARITÉ VAUDOISE : RECOURS AU TRANSPORT PUBLIC EN HAUSSE

En 2023, 317 000 personnes quittent un domicile vaudois pour rejoindre leur lieu de travail. La moitié de ces pendulaires recourt à un véhicule privé motorisé et 35 % utilisent les transports publics. La période post Covid-19 se caractérise par une hausse du recours au transport public et un engouement marqué pour le vélo électrique. Par ailleurs, Vaud compte 14 % de personnes qui travaillent à l'extérieur du canton, dont plus de la moitié sur le territoire genevois. Enfin, 82 500 personnes se déplacent pour des raisons de formation, pour la plupart d'entre elles (90 %) à l'intérieur du canton.

Selon la définition standard de l'OFS, est pendulaire toute personne qui quitte son domicile habituel pour rejoindre un lieu de travail ou de formation fixe, et ce, quelle que soit la fréquence des trajets. Les personnes qui étudient par correspondance ou travaillent soit à domicile, soit toujours à des endroits différents ou en déplacement ne sont pas prises en compte. Dans cet article, les personnes pendulaires sont considérées selon l'adresse depuis laquelle elles commencent leur trajet. Cette adresse ne correspond pas forcément à leur domicile légal.

PERSONNES ACTIVES PENDULAIRES

A fin 2023, 317 000 personnes actives rejoignent leur lieu de travail fixe en partant d'une commune vaudoise. La plupart des pendulaires (82 %) sont des personnes salariées. Les personnes qui ne pendulent pas exercent quant à elles plus souvent une activité indépendante (27 % contre 9 % des pendulaires).

Le trajet moyen (aller) du domicile jusqu'au lieu de travail atteint 16,4 km en 2023. 14 % de pendulaires parcourent 2 km ou moins, 36 % effectuent entre 2 et 10 km, 20 % entre 10 et 20 km et 25 % entre 20 et 50 km. Seuls 6 % travaillent à plus de 50 km de leur domicile.

DAVANTAGE DE PENDULAIRES EN TRANSPORT PUBLIC, MOINS EN VOITURE

Les pendulaires quittant un domicile vaudois sont 51 % à utiliser un véhicule privé motorisé comme moyen de transport principal (voir définitions) pour se rendre au travail et 35 % à emprunter les transports publics en 2023. Une personne sur dix se déplace à pied et 4 % font le trajet à vélo.

Durant les années de pandémie, davantage de pendulaires se déplaçaient en véhicule privé motorisé (56 % fin 2020) et le recours au transport public était au plus bas (31 %). Toutefois, ces tendances n'ont pas perduré au-delà de la pandémie. Entre 2020 et 2023, le nombre de pendulaires utilisant un véhicule privé motorisé s'est en effet réduit de 4600 personnes (-2,7 %), alors que 18 700 personnes de plus empruntent les transports publics (+21 %). Cette hausse du recours au transport public va au-delà d'un simple rattrapage. En effet, en comparaison avec les habitudes qui prévalaient avant la pandémie de Covid-19, le nombre de pendulaires qui se rendent au travail en transport public affiche également une progression (+8,8 % entre 2019 et 2023), alors que l'utilisation d'un véhicule privé s'est réduite (-3,3 %).

À PIED POUR LES COURTS TRAJETS, EN TRAIN POUR LES PLUS LONGS

Pour les trajets de moins de 2 km, les pendulaires optent principalement pour la marche¹ (58 %), puis pour la voiture (15 %) et les transports publics (14 %) [F1]. C'est pour ces courts trajets que l'utilisation du vélo (y compris électrique) est la plus élevée (12 %).

Dans le cas de trajets de moins de 20 km, plus la distance à parcourir est grande, plus l'usage de la voiture devient prépondérant, atteignant 68 % pour parcourir 10 à 20 km. Quant aux deux-roues motorisés, 3 % des pendulaires au maximum y recourent, lorsque des distances de 2 à 5 km sont concernées.

Enfin, 63 % des personnes qui se déplacent pour aller travailler utilisent le train lorsque les trajets dépassent 50 km, alors que l'utilisation des transports publics routiers (bus, tram, métro) atteint son maximum (38 %) pour des trajets entre 2 et 5 km.

MOINS DE PENDULAIRES À VÉLO EN SUISSE ROMANDE...

Le choix de se déplacer à vélo jusqu'à son lieu de travail est plus fréquent en Suisse alémanique que dans les autres régions linguistiques [F2]. Les pendulaires se déplaçant depuis une commune d'outre-Sarine sont ainsi presque deux fois plus nombreux (9,6 %) à opter pour le vélo que les pendulaires de Suisse romande (5,4 %).

Si le vélo musculaire séduit davantage la Suisse alémanique (7,6 %) que la Romandie (3,5 %), le recours au vélo électrique se situe aux alentours de 2 % de part et d'autre de la frontière linguistique.

...MAIS DE PLUS EN PLUS SOUVENT À VÉLO ÉLECTRIQUE

Les déplacements pendulaires à vélo, essentiellement ceux à vélo électrique, ont connu un véritable essor en Suisse romande depuis la pandémie de Covid-19. Comparativement à 2020, ce sont 6000 pendulaires supplémentaires qui se déplacent à vélo électrique en 2023 (+57 %). Cette tendance se retrouve également en Suisse alémanique, mais de manière moins marquée (+37 %).

Dans le canton de Vaud, l'engouement pour le vélo électrique n'est pas en reste. Alors que 3000 personnes l'utilisaient en 2020 pour se rendre au travail, 4900 pendulaires ont adopté cette habitude en 2023 (+62 %).

86 % DES PENDULAIRES SE DÉPLACENT DANS LE CANTON

En 2023, la majorité des pendulaires (62 %) travaillent dans une commune vaudoise différente de celle de leur domicile. Un quart des personnes pendulaires se déplacent à l'intérieur des limites communales, alors qu'elles sont 14 % à quitter le canton de Vaud [F3]. Au cours des trente dernières années, l'étalement urbain a fortement impacté les flux pendulaires. La part des personnes se déplaçant à l'intérieur de leur commune a ainsi diminué, passant de 38 % à 24 % entre 1990 et 2023. En parallèle, la tendance à quitter sa commune tout en restant travailler dans le canton s'est renforcée (de 53 % à 62 %), de même que la part des pendulaires travaillant dans un autre canton (de 9 % à 14 %).

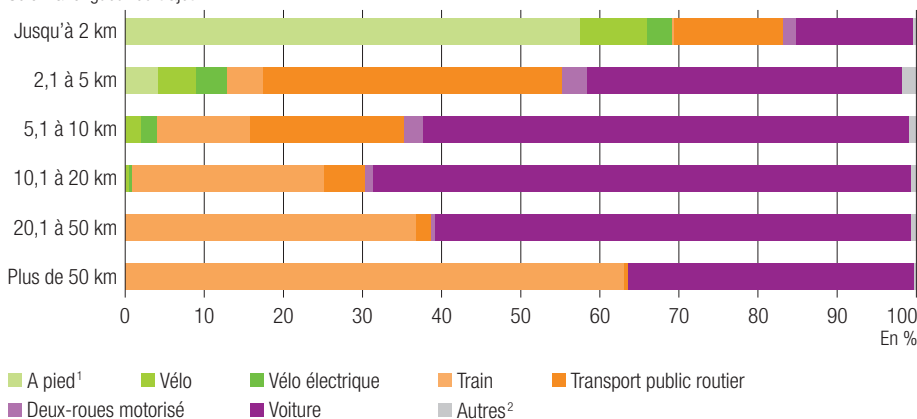
Si ces tendances se retrouvent au niveau national, les pendulaires du canton de Vaud se distinguent par une propension plus faible à se déplacer hors des limites cantonales qu'en moyenne suisse (20 % en 2023). Ceci pourrait s'expliquer notamment par la taille du canton et la diversité de son tissu économique.

23600 PERSONNES PENDULENT DE VAUD VERS GENÈVE

Parmi les quelque 44 000 personnes pendulaires qui quittent le canton en 2023, plus de la moitié vont travailler sur le territoire genevois (23 600). Les départs vers les autres cantons voisins sont moins nombreux, avec par exemple 8500 personnes actives qui se rendent à Fribourg, 4200 à Neuchâtel et 3800 en Valais.

[F1] MOYEN DE TRANSPORT PRINCIPAL JUSQU'AU TRAVAIL, VAUD, 2023

Selon la longueur du trajet



¹ Y compris trottinette, rollers, skateboard, etc. ² Car de l'entreprise, bateau, etc.

Définitions

Selon la définition standard de l'OFS, les **pendulaires** correspondent aux personnes de quinze ans et plus résidant en Suisse dont le lieu de travail ou de formation est fixe et se situe hors de leur bâtiment d'habitation.

Le **domicile des pendulaires** (commune, canton) considéré est le lieu d'où les personnes partent pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation. Il ne correspond pas forcément au domicile légal.

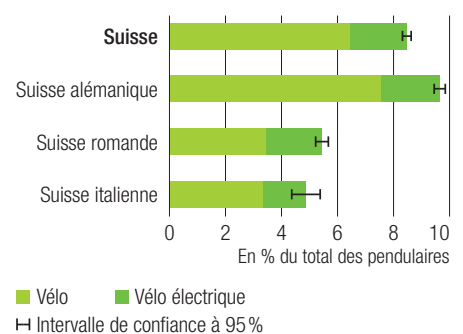
La **distance parcourue** est calculée selon le chemin le plus court basé sur le réseau des routes ou des chemins de fer en Suisse.

Moyen de transport principal: les personnes interrogées peuvent indiquer utiliser plusieurs moyens de transport pour se rendre sur leur lieu de travail ou de formation. Les indications ont été hiérarchisées par l'OFS afin de déterminer quel était le moyen de transport principal. Ainsi, les moyens de transport publics ont été considérés avant les moyens de transport privés, les moyens de transport rapides avant les lents. Par exemple, une personne qui fait un trajet à pied puis prend le train est considérée comme se déplaçant principalement en train.

Le **solde de pendulaires** correspond à la différence entre le nombre de pendulaires entrant sur un territoire (canton, ville) et le nombre de pendulaires sortant de ce même périmètre.

Le **solde de pendulaires relatif** correspond au rapport entre le solde de pendulaires d'un territoire (canton, ville) et le nombre de pendulaires domiciliés dans ce périmètre.

[F2] PENDULAIRES ALLANT AU TRAVAIL À VÉLO, 2023



— Vélo — Vélo électrique
H Intervalle de confiance à 95 %

Du côté des arrivées (47 100), les principaux cantons de provenance sont Fribourg (21 700) et le Valais (12 300), loin devant Genève (7 600) et Neuchâtel (3 700) [F4]. En additionnant les flux entrants et sortants, les déplacements entre les cantons de Vaud et de Genève arrivent en tête avec 31 200 personnes, juste devant les flux entre Vaud et Fribourg (30 200).

DAVANTAGE DE PENDULAIRES ENTRANTS QUE SORTANTS

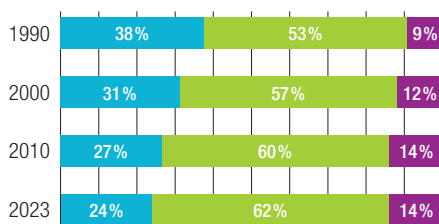
Le flux de pendulaires sortants du canton (44 000) étant inférieur au flux de pendulaires en provenance d'autres cantons (47 100), le solde est globalement positif pour Vaud en 2023. Si ce dernier est largement négatif avec le canton de Genève (-16 100), il est en revanche nettement positif avec les cantons de Fribourg (+13 300) et du Valais (+8 500).

En termes relatifs (voir définitions), le solde de pendulaires atteint +1,0 % au niveau vaudois. Dans les autres cantons romands, il est également positif à Genève (+10 %) ainsi qu'à Neuchâtel (+1,3 %), deux cantons qui « importent » davantage de pendulaires qu'ils n'en « exportent ». A l'inverse, les flux de pendulaires sortants sont supérieurs aux flux entrants dans les cantons du Valais et de Fribourg, générant des soldes négatifs de respectivement -7,5 % et -19 %.

LAUSANNE ET ECUBLENS, PÔLES D'ATTRACTION

A l'échelle communale, les flux pendulaires s'orientent majoritairement des couronnes des agglomérations vers les villes-centres et des régions rurales vers

[F3] PENDULAIRES SELON LE TRAJET POUR SE RENDRE AU TRAVAIL, VAUD



■ A l'intérieur de la commune de domicile
■ Entre différentes communes du canton
■ Vers l'extérieur du canton

Remarque: selon l'état des communes en 2023.

AUX FLUX PENDULAIRES S'AJOUTENT LES FLUX FRONTALIERS

A fin 2023, 44 000 personnes frontalières de nationalité étrangère, résidant en France et au bénéfice d'un permis G, travaillent dans le canton de Vaud. C'est presque autant que le total des pendulaires en provenance des cantons de Fribourg, du Valais, de Genève et de Neuchâtel (45 300).

PERSONNES PENDULAIRES OU FRONTALIÈRES ENTRANTES, SELON LE DOMICILE, VAUD, 2023

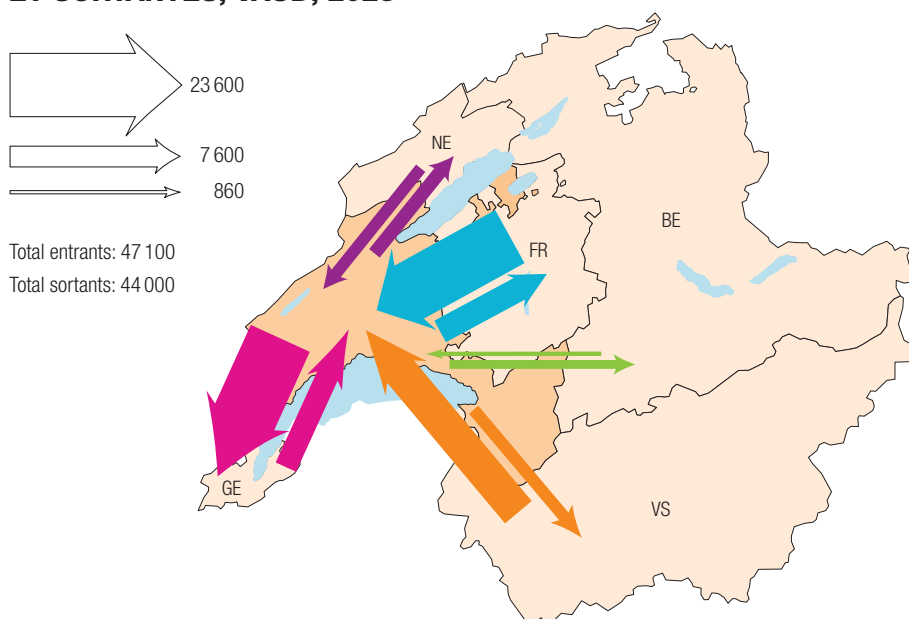


Source : OFS, Statistique des frontaliers, Relevé structurel.

les couronnes. Certaines villes² vaudoises se distinguent par le fait qu'elles attirent un nombre élevé de pendulaires en provenance d'autres communes suisses. C'est le cas en particulier de Lausanne et d'Ecublens, dont les soldes de pendulaires atteignent respectivement +30 600 et +8 600 (moyenne 2021-2023) [F5]. La ville d'Ecublens abrite en effet le campus de l'UNIL-EPFL qui se caractérise par une forte densité d'emplois.

Quatre villes du canton sur dix-sept comptent en revanche davantage de pendulaires qui quittent leur territoire que de personnes qui viennent y travailler. Il s'agit de Pully, La Tour-de-Peilz, Gland et Bussigny.

[F4] PERSONNES ACTIVES PENDULAIRES ENTRANTES ET SORTANTES, VAUD, 2023



PENDULAIRES POUR DES RAISONS DE FORMATION

A fin 2023, 82 500 personnes de quinze ans et plus rejoignent leur lieu de formation en partant d'une commune vaudoise. Ces pendulaires se déplacent majoritairement à l'intérieur du canton (90%). Seuls 10% étudient dans un autre canton.

Plus de la moitié de ces pendulaires (52%) suivent une formation de degré tertiaire (université, HES), 42% sont en apprentissage³ ou en école de maturité et 6% fréquentent l'école obligatoire.

ATTRACTIVITÉ DU CANTON DE VAUD

Les lieux de formation vaudois attirent 12 200 pendulaires en provenance d'un autre canton (moyenne 2021-2023). Ce sont avant tout des personnes se déplaçant depuis les cantons de Fribourg (4100), de Genève (2800) et du Valais (2600) qui se forment dans notre canton.

Quant aux 8500 pendulaires qui étudient à l'extérieur du canton, ils fréquentent le plus souvent des établissements genevois (4000), fribourgeois (1500) et neuchâtelois (1500).

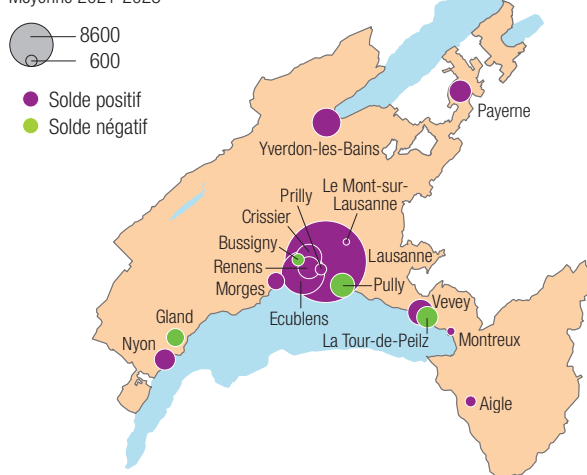
L'attractivité du canton de Vaud peut notamment se mesurer sur la base du solde relatif de pendulaires, qui atteint +4,5% [F6]. Ce dernier est également positif dans les cantons de Neuchâtel (+10%), de Berne (+3,9%) et de Genève (+3,6%), alors que les cantons du Valais (-14%) et de Fribourg (-10%) « exportent » davantage de personnes en formation qu'ils n'en accueillent.

74% EN TRANSPORT PUBLIC

Les personnes en formation sont 74% à rejoindre leur établissement en transport public en 2023, 14% à utiliser un véhicule privé motorisé et 12% à se déplacer à pied ou à vélo.

[F5] SOLDE DE PERSONNES ACTIVES PENDULAIRES SELON LES VILLES, VAUD

Moyenne 2021-2023



Le mode de transport utilisé dépend notamment du type de trajet. Les personnes se formant dans leur commune se déplacent principalement en transport public (52%) ainsi qu'à pied ou à vélo (40%) [F7]. Celles qui étudient dans une autre commune vaudoise recourent massivement au transport public (79%). Enfin, les personnes se formant dans un autre canton privilégient le train (74%), loin devant la voiture (19%).

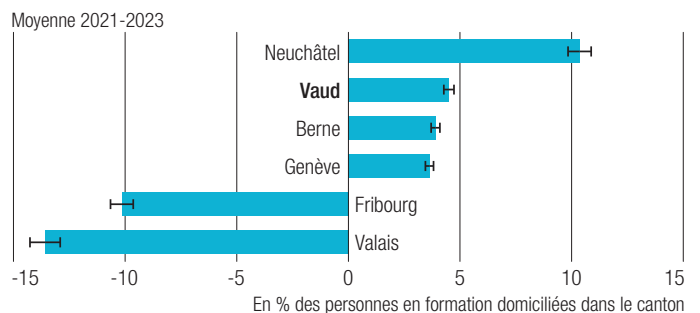
¹ Y compris trottinette, rollers, skateboard, etc.

² Villes statistiques selon la définition de l'OFS de 2020, basée sur des critères de densité et de taille.

³ Les personnes suivant un apprentissage sont considérées ici à la fois comme des personnes actives occupées et des personnes en formation.

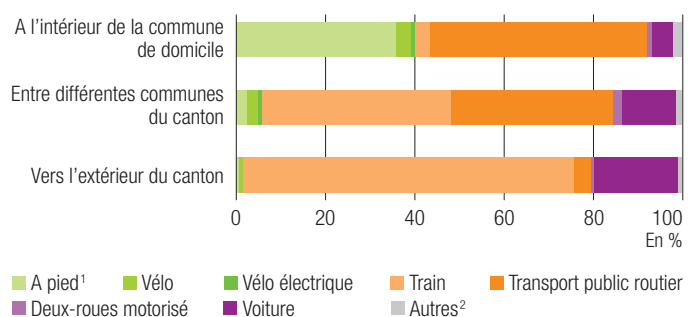
Source des données : OFS, Recensement fédéral de la population et Relevé structurel.

[F6] PERSONNES EN FORMATION : SOLDE INTERCANTONAL DE PENDULAIRES



Intervalles de confiance à 95%

[F7] MOYEN DE TRANSPORT PRINCIPAL JUSQU'AU LIEU DE FORMATION, VAUD, 2023



¹ Y compris trottinette, rollers, skateboard, etc. ² Car de l'école, bateau, etc.

Pour en savoir plus

- Numerus 2023 sur la mobilité quotidienne en période de Covid-19 – vd.ch/numerus
- Numerus 2021 sur la pendularité en 2019 – vd.ch/numerus



Statistique Vaud est signataire de la Charte de la statistique publique de la Suisse et s'engage notamment à respecter les principes fondamentaux d'indépendance, d'objectivité et de transparence.